

Chronique de la Chambre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **74 (1994)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

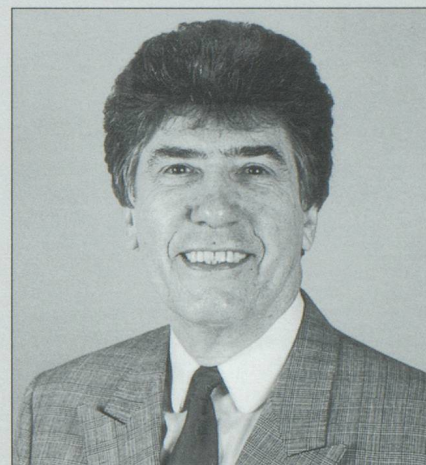
<http://www.e-periodica.ch>

Robert Chevalier, nouveau Président de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France

La Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France vient d'élire un nouveau Président en la personne de Robert Chevalier. Il succède à Robert Sigrist qui a assumé cette fonction près de 11 ans.

Robert Chevalier, originaire d'Yverdon, exerce ses activités professionnelles dans la cité phocéenne où il gère un cabinet conseil en transport et logistique, après avoir créé et dirigé sa propre entreprise de transport. Engagé dans les milieux économiques, notamment au Tribunal de Commerce de Marseille en tant que Président de Chambre honoraire, il est également membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence et Président du Syndicat Régional des Organisateur et Commissionnaires de Transport (SROCT).

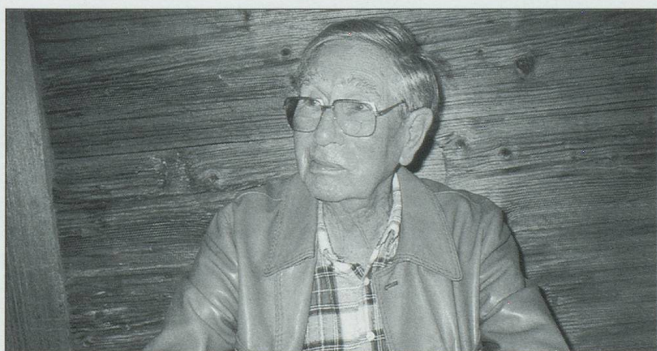
Affilié à la section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France depuis 1975, il en connaît bien tous les adhérents. La tâche qui l'attend au sein de la Section de Marseille et du Sud-Est fera appel à toutes ses compétences, la situation de notre Compagnie traverse en effet une période difficile. Conscient de l'ampleur des actions à mener, Robert Chevalier a précisé lors de son arrivée à la tête de la Section qu'« **il faudra au nouveau Président et à l'équipe qu'il saura constituer, des qualités exceptionnelles de volonté, de dynamisme et d'imagination pour gagner cette partie difficile et pourtant indispensable à la présence économique de la Suisse en France.** » Et de conclure : « **les diverses actions**



en cours ou prévues vont nécessiter une mobilisation de tous et c'est dans l'intercoopération des différents organismes suisses et français qu'interviendra la réussite. »

Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France :

7, rue d'Arcole, 13006 Marseille
Tél. : 91 37 72 06 – Fax : 91 81 48 42



Notre ami, le Docteur Jacques Landolt n'est plus. Il s'est éteint paisiblement le 29 septembre 1994 chez lui, à Ouchy, entouré de sa Famille. Avec lui disparaît une grande et attachante figure de la colonie suisse de Paris.

Né dans cette ville, le 25 mai 1910, Jacques Landolt était issu d'une famille de médecins. Son grand-père, qui fut le premier membre de la famille à quitter la Suisse pour s'installer en France, fut un ophtalmologue très connu ainsi que son père. Médecin donc de la troisième génération, Jacques Landolt fit ses études à Paris et obtint son doctorat avec une thèse sur le saturnisme. Attaché à la médecine traditionnelle et humaine, où il excellait, il exerça pendant plus de quarante ans. Sa compétence et sa disponibilité, ainsi que son attention bienveillante lui valurent la reconnaissance de tous ceux qui eurent recours à lui.

Mais son activité ne se limita pas, loin de là, à l'exercice de la médecine. Administrateur de Sandoz S.A. à Bâle de 1952 à 1986, il fut par ailleurs intimement lié au développement des Produits Sandoz en France dont il fut administrateur et président de 1969 à

† **Docteur Jacques Landolt**

1983. C'est à ce titre qu'il fit tout naturellement partie du Conseil d'administration de notre Compagnie de 1969 à 1994 où son bon sens et la modération de ses jugements étaient toujours très appréciés. Son gendre, Dominique de Meuron, nous a fait l'honneur de lui succéder dans ce mandat.

Jacques Landolt fut, enfin, un mécène généreux et entreprenant. Il assumait très activement la présidence de la Société Helvétique de Bienfaisance (SHB) de 1967 à 1993, de la Maison Suisse de Retraite (MSR) de 1967 à 1991. Il fut également Vice-Président de l'Hôpital Suisse de Paris (HSP), de 1980 à 1990. Le développement du remarquable complexe médico-social suisse installé à Issy-les-Moulineaux est en grande partie le fruit de ses initiatives persévérantes et de l'appui financier considérable qu'avec son épouse, Madame Nicole Landolt-Sandoz, il lui a apporté. Ce n'est pas trop de dire qu'il a consacré une part importante de sa vie et de ses activités à soulager et à améliorer le sort de ses compatriotes. Qu'il en soit ici très profondément remercié.

Mais après avoir évoqué le médecin, l'homme d'affaires et le mécène, comment ne pas parler du marin passionné qu'il était. La Manche, les côtes bretonnes, n'avaient pas plus de secrets pour lui que le Léman. Il traversa même, à diverses reprises, l'Atlantique sud.

Comme il va nous manquer ce gentleman élégant, discret, chaleureux et généreux, toujours disponible et attentif aux problèmes des autres.

Il nous laisse un souvenir et un exemple lumineux. Que Madame Landolt et sa famille soient assurées de la part que nous prenons à leur tristesse et de nos condoléances les plus respectueuses et les plus sincères.

André Geiser.